

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 6 DECEMBRE 2023 – Délibération n°135

L'an deux mil vingt trois et le six décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de M^{me} CAPUS Françoise, première adjointe, le maire étant empêché.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	29	21

Date de la convocation
06/12/2023

Date d'affichage de la convocation
30/11/2023

Secrétaire de séance : Maryse CAZES CORBOZ

Présents : ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence – BOUDIAS DECROIX Nathalie - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien – MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle

Absents : GROS Edmond - BORIE Nina - CONSTANS Mathieu - FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - LABRO Isabelle - LAYRAL Rémi - MULLER Geoffroy (pouvoir à Mélanie BRUNET) - MURET Yvain - BOURREL Thierry -

Objet

DECISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET PRINCIPAL

Madame la 1^{ère} adjointe propose de réajuster le budget principal afin de tenir compte de :

En fonctionnement pour les charges de personnel :

- De l'augmentation du point de l'indice, du nombre de contractuels et des charges qui en découlent,
- En recettes : intégration de recettes complémentaires non prévues au BP (remboursement maladie des agents).

En investissement :

- Réajustement des chapitres d'ordre (neutralisation des amortissements) et opérations suivantes : Ecole Jean Moulin, Travaux de réfection de la fontaine romane, toiture de l'église du Bousquet, aménagement de l'escalier du cimetière du château, modernisation de l'éclairage public, frais d'études du lotissement le Puech des Rousses et salle des fêtes de Lavernhe.
- En recettes : prise en compte du versement de subventions non prévues au budget primitif (Médiathèque, city stade, salle des fêtes de Lavernhe, Ecole Jean Moulin, restauration du château, DETR 2023.....)

IMPUTATION		LIBELLE	MONTANT
Section de fonctionnement – Dépenses			
12	64131	Personnel non titulaire	5 000,00 €
23		Virement à la section d'investissement	40 600,00 €
		TOTAL	45 600,00 €
Section de fonctionnement – Recettes			
13	6419	Remboursement maladie	5 000,00 €
42	77681	Neutralisation des amortissements	40 600,00 €
		TOTAL	45 600,00 €
IMPUTATION		LIBELLE	MONTANT
Section d'investissement - dépenses			
op -546 Ecole Jean Moulin	2031	frais etudes	16 000,00
	2313	constructions en cours	47 000,00
op-554 TPE Patrimoine	21318	autres bâtiments publics	20 000,00
op-558 toiture le Bousquet	21318	autres bâtiments publics	4 000,00
op 612- Cimetière	2116	cimetière- escalier	35 000,00
op-711 Eclairage public	21534	réseaux électrification	34 000,00
op-721 Puech des Rousses	2031	frais d'études	1 800,00
op-326 salle des Fêtes de Lavernhe	2313	constructions en cours	30 000,00
ch 040- opérations d'ordre	198	neutralisation des amortissements	40 600,00
		TOTAL	228 400,00 €
Section d'investissement - Recettes			
13	1322	région	543 402,01
		DRAC - médiathèque	80 808,75
13	1323	département	218 216,00
13	13461	DETR	101 223,06
13	1321	fonds verts	23 004,03
16	1641	emprunt	-778 853,85
021		virement de la section de fonctionnement	40 600,00
		TOTAL	228 400,00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

Pour extrait conforme,
Pour le maire empêché
La 1^{ère} adjointe
Françoise CAPUS

